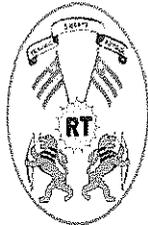


REPUBLIQUE



TOGOLAISE

**RÉUNION DE HAUT NIVEAU DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS
UNIES SUR LE VIH/SIDA**

INTERVENTION

DE SON EXCELLENCE

MADAME DEDE AHOEFA EKOUE,

**MINISTRE AUPRES DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHARGÉE DE LA PLANIFICATION, DU DEVELOPPEMENT ET
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

NEW YORK, LE 09 JUIN 2011

Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,

Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Présidents et représentants des Organisations de la Société Civile et des Organisations des Personnes Vivant avec le VIH,

Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement honorée de vous transmettre les chaleureuses salutations de Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République togolaise, du Gouvernement et du peuple togolais à l'occasion de la présente réunion de haut niveau de l'Assemblée Générale des Nations Unies chargée de traiter des questions du VIH dont l'intime lien avec le développement n'est plus à démontrer.

Je voudrais aussi adresser les vives félicitations du Gouvernement togolais à Monsieur Ban Ki-moon, Secrétaire Général des Nations Unies, pour l'organisation de cette réunion. Le Togo salue les efforts incessants des Nations Unies pour la mobilisation de tous les pays du monde, de tous leurs dirigeants, pour trouver des réponses appropriées à l'une des plus grandes catastrophes humanitaires de notre temps, le VIH et le sida.

Monsieur le Président,

Au premier trimestre de cette année, le Conseil National de Lutte contre le SIDA, que le Chef de l'Etat préside personnellement, a évalué les interventions nationales pour en mesurer la portée et proposer de nouvelles. Quoique toujours confrontés à des difficultés dont je ferai état plus loin, nous avons pu relever tout de même quelques motifs de satisfaction.

En effet, le taux d'infection au VIH est aujourd'hui la moitié de ce qu'il était en 2001. De même, les nouvelles infections ont baissé dans les mêmes proportions chez les jeunes de 15 à 24 ans avec une réduction du taux de 4,9% en 2003 à 2,2 % en 2010.

Ceci est la preuve que la jeunesse togolaise s'est appropriée les messages de prévention relatifs au VIH et que notre société rentre dans une ère de responsabilité et d'engagement collectifs pour vaincre ce fléau.

Nous avons ainsi, en trois ans, plus que triplé le nombre de personnes traitées par les médicaments antirétroviraux. Nous sommes engagés à aller encore plus loin car le nombre de personnes traitées actuellement représente les deux-tiers des besoins à couvrir.

Monsieur le Président,

La prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant préoccupe au premier point le Gouvernement togolais. Environ 8000 femmes enceintes séropositives sont sous traitement pour prévenir la transmission du VIH à leurs enfants. Nous continuerons sur cette

lancée. En effet, le Conseil National de Lutte contre le SIDA épouse pleinement la vision de l'ONUSIDA pour « l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant » à l'horizon 2015. Pour atteindre ces objectifs, mon pays vient de valider un plan d'extension des services de Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant (PTME) pour la période 2011-2015 qui va permettre de porter le taux de couverture géographique des services PTME de 34% à 98%. Ce faisant, le Togo pourra offrir ces services à 80% des femmes enceintes dans le pays, et offrir la prophylaxie antirétrovirale à 95% des femmes enceintes séropositives. Le taux de transmission du VIH qui était de 8% en 2010 passera alors à moins de 2% en 2015. L'objectif du Togo est d'avoir d'ici 2020 une génération de jeunes sans SIDA.

Relever le défi de l'accès universel signifie des services pour tous. C'est pour cela que mon pays a adopté une loi portant protection des personnes contre le VIH, loi qui protège les personnes vivant avec le VIH, de la discrimination et de la stigmatisation, qui assure le respect de la confidentialité et prend en compte les droits des professionnels du sexe et des détenus.

Cette loi a été modifiée en décembre 2010 aux fins de mieux prendre en compte les droits humains et les questions genre. Largement diffusée, elle a fait l'objet de promotion au sein de la population notamment parmi les personnes vivant avec le VIH et les femmes.

Des interventions de prévention et de prise en charge ont été menées en direction des professionnels du sexe, des hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes et des détenus. Ces interventions sont au centre de nos prévisions pour les années 2011-2015.

Monsieur le Président,
Distingués délégués
Mesdames, Messieurs

Le Togo considère que la question du VIH doit être traitée non seulement comme une question de santé mais aussi comme une question de développement. Il s'est donc résolument engagé pour l'atteinte des OMD. Ceci est relevé par le rapport 2010 de l'Overseas Development Institute et du Millenium Development Campaign qui classe le Togo parmi les 20 premiers pays en termes de progrès absolus vers les OMD. Par rapport à la lutte contre le VIH/SIDA, le Togo a diminué de moitié son taux de prévalence en dix ans.

Ces progrès que le Togo a pu réaliser vers les objectifs du millénaire pour le développement ont été possibles grâce à la mobilisation des ressources financières auprès des partenaires internationaux. C'est pour nous l'occasion de dire toute notre satisfaction vis-à-vis du Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme dont le soutien a été déterminant pour les avancées enregistrées dans la lutte contre ce fléau.

Nous saluons également, à cette occasion, l'accompagnement de l'ONUSIDA, de la famille des Nations Unies et des partenaires bilatéraux, dont les conseils avisés et le soutien technique et financier nous ont permis, à bien des égards, d'enregistrer ces succès.

L'appui de l'ONUSIDA et du Fonds Mondial nous a été utile pour renforcer notre système de santé et pour accroître la participation des parties prenantes clés telles que les organisations de la société civile et les associations de personnes vivant avec le VIH.

Pour une réponse plus durable et plus efficace à la hauteur des défis et de nos ambitions collectives, il nous faudra de plus en plus de ressources humaines compétentes et intègres et une masse critique des ressources financières. C'est pour cela que mon pays a déjà pris les dispositions pour affecter dans la durée des ressources budgétaires pour lutter contre le sida, le paludisme et la tuberculose. Mais ces ressources doivent être complétées par une aide internationale importante pour nous permettre d'atteindre nos objectifs pour la période 2011 -2015.

Dix ans après la Déclaration d'engagement, les succès sont aujourd'hui remarquables: plusieurs pays ont enregistré moins de nouvelles infections, le respect des droits humains n'est plus un sujet controversé, les médicaments sont de plus en plus disponibles. Ce succès, nous le devons à notre ferme volonté de laisser à la postérité un monde sans sida, plus respectueux et plus riche des différences.

Nous le devons aussi au leadership de l'ONUSIDA qui a su rassembler toute la famille des Nations Unies, des donateurs et des Etats membres autour d'un idéal : « *vaincre ensemble le sida* ».

A présent, il nous faut consolider et augmenter considérablement nos résultats. Nous ne pouvons réussir ce pari que si nous mobilisons plus de financement pour la lutte contre le VIH/SIDA.

Oui ensemble, nous pouvons aller plus loin encore, vers un monde avec "*zéro nouvelles infections à VIH, zéro discrimination et zéro décès lié au sida*".

Je vous remercie.

